

JEU VIDÉO À LA BIBLIOTHÈQUE

La Médiathèque Départementale du Rhône propose le prêt de jeux vidéo avec le matériel nécessaire pour leur utilisation et leur projection, afin de permettre aux bibliothèques de son réseau de découvrir et tester ce support, de proposer une nouvelle offre culturelle aux usagers.

Ce prêt est soumis à certaines conditions et recommandations, la MD vous invite à en prendre connaissance.

PROJET

- La Médiathèque Départementale propose un accompagnement dans le choix de la console et la sélection des jeux.
- La réservation est faite en fonction des disponibilités et ne peut pas être prise au-delà de 2 ans.

PRÊT

- Le prêt des jeux vidéo et du matériel est de 2 mois.
- La Médiathèque Départementale fournit un support écrit technique, ainsi qu'une fiche-inventaire du matériel et des jeux déposés.

MISE EN PLACE

- Un espace vidéo-ludique de 10m² minimum est à prévoir, avec une table basse et des sièges.
- L'accès à une prise électrique est indispensable, la bibliothèque emprunteuse fournit une multiprise si nécessaire (3 appareils à brancher)
- Les agents de la Médiathèque Départementale apportent le matériel, l'installent, expliquent son fonctionnement et sa prise en main (manettes, jeux).

RETOUR

- La bibliothèque rapporte le matériel et les jeux vidéo à la Médiathèque Départementale. Le retour par la navette n'est pas possible.
- La bibliothèque doit signaler tout dysfonctionnement.
- La bibliothèque s'engage à remplacer le matériel et/ou les jeux détériorés ou manquants.
- La bibliothèque est invitée à produire une évaluation de l'utilisation du dispositif.

RECOMMANDATIONS

- Respecter la limitation d'âge mentionnée par la classification PEGI sur chaque jeu.
- Demander une autorisation parentale pour les mineurs.
- Produire un règlement spécifique à l'utilisation de l'espace vidéo-ludique pour les usagers. La Médiathèque Départementale peut fournir un modèle.
- Les jeux et le matériel doivent rester dans la bibliothèque, ils ne peuvent pas faire l'objet d'un prêt aux usagers.

Bibliothèque de :

Date :

Signature du responsable